

agenda 21

communauté de communes luberon durance verdon



Se déplacer dans le territoire
de la CCLDV



Se déplacer dans le territoire de la CCLDV

■ DES FORCES ET DES OPPORTUNITÉS NOMBREUSES

- Un accès facile en voiture individuelle (au territoire, aux communes)
- Initiatives privées de covoiturage et initiatives d'entreprises
- Prise de conscience d'une partie de la population du coût économique et écologique des déplacements





Se déplacer dans le territoire de la CCLDV

DES FORCES ET DES OPPORTUNITES NOMBREUSES

- Transport urbain gratuit à Manosque - MANOBUS
- Offre de transport en commun pour accéder ou sortir du territoire depuis Manosque (LER et TER), avec des améliorations à venir
- Transport social à la demande à Manosque
- Gare de Manosque = un pôle multimodal potentiel



Transports urbains
de la Ville de Manosque





Se déplacer dans le territoire de la CCLDV

DES FAIBLESSES ET DES MENACES A PRENDRE EN COMPTE



- Augmentation des déplacements et saturation de certains axes (20 000 véhicules/jour au niveau du centre urbain de Manosque).
- Facture déplacements de plus en plus coûteuse et risques d'exclusion / isolement
- Impacts paysagers, environnementaux
- Des offres de transport alternatif à la voiture méconnues
- Absence de relations / connexions entre les modes de déplacements



Nombre de véhicules nécessaires
pour transporter 30 Personnes

Autobus



Groupe de covoiturage de deux personnes



Automobiles à un seul occupant



Se déplacer dans le territoire de la CCLDV

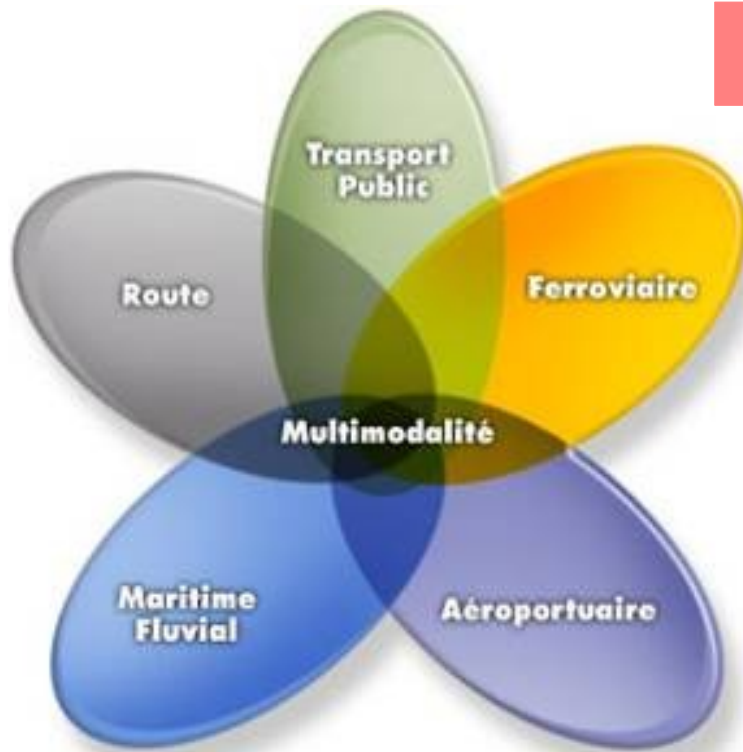
QUELLES ORIENTATIONS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DEMAIN ?

- ▶ Limiter les déplacements par la densification/intensification des zones urbaines, des pôles existants
- ▶ Informer sur l'offre existante et promouvoir les modes doux
- ▶ Améliorer les transports collectifs et développer des équipements pour en relations les transports en commun
- ▶ Prendre la compétence « transport » au sein de la CCLDV et travailler avec les autorités organisatrices de transport



Se déplacer dans le territoire de la CCLDV

DES PREMIERES PISTES D'ACTION ?



- Mettre en place et développer ou appuyer le développement d'un site internet de co-voiturage
- Renforcer la coordination entre les différents modes de transports en commun du territoire
- Créer un site internet d'information sur les solutions de transports en commun et les correspondances et développer une communication grand public

